

DECATHLON
OLLIOULES

VSD
SAMSUNG
Des valeurs qui nous rassemblent!

CULTURE
vélo
OKI BIKE

Samedi 5 et Dimanche 6 avril

1-2 et 3^{ème}

Les Boucles D'OLLIOULES
2014

Organisation: **Vélo Club OLLIOULAIS**
Complexe sportif municipal, 34 allée les Bleuets - 83190 OLLIOULES
Tel : 04 94 74 50 47 – 06 62 62 38 85 – vcollioluais@bbox.fr



*11^{ème} Boucles Cyclistes
d'OLLIOULES*



Règlement des Boucles Cyclistes d'OLLIIOULES

- 1- Le Vélo Club Ollioulais organise le samedi 5 avril et le dimanche 6 avril 2014 les **11^{ème} Boucles Cyclistes d'Ollioules**, course en 3 étapes pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Catégories et 1 étape le samedi pour les GS.
- 2- L'épreuve est réservée aux coureurs UFOLEP. (Limité à 190 participants)
- 3- Les clubs devront adresser un bulletin d'inscription groupé accompagné du chèque d'engagement à l'ordre de **Vélo Club Ollioulais** au plus tard le 29 mars 2014. Voir en annexes le détail des inscriptions.
- 4- La confirmation d'inscription se fera par téléphone ou par email 7 jours avant l'épreuve.
- 5- L'organisateur fournira les dossards et des plaques de cadre aux directeurs sportifs sur présentation des licences. Les dossards devront être utilisés tels qu'ils auront été fournis. Tout découpage, pliage ou réduction sont formellement interdits et sanctionnés par les commissaires.

PERMANENCES:

- 1^{ère} étape : Dossards à partir de 10h30 sur le parking de DECATHLON OLLIOULES – Véhicules suiveurs, commissaires, cibistes, 12h00 au complexe sportif d'Ollioules
Départ : 12h30 du complexe sportif d'Ollioules
- 2^{ème} étape : Dossards de 8h00 à 8h35 au podium
Départ : 8h45
- 3^{ème} étape : Dossards à partir de 13h45 devant la mairie d'Ollioules
1^{er} Départ : 14h00

Chaque coureur engagé devra avant chaque étape émarginer la feuille de contrôle au minimum 10 mn avant le départ. Le port du casque à coque rigide est obligatoire sur les 3 épreuves.

- 6- En tous points du parcours, sur incidents mécaniques ou crevaisons, les coureurs pourront échanger tout ou une partie du vélo contre du matériel transporté par les voitures de dépannage autorisées. A noter que ces voitures pourront être appelées et ce à la discrétion du directeur de course ou de son adjoint. Lors du Contre la montre, le dépannage sera autorisé et fait par le directeur sportif.
1^{ère} étape : Routière Une voiture par club.
2^{ème} étape : circuit routier 2 voitures neutres
3^{ème} étape : Contre la montre individuel, voiture suiveuse autorisée.

- 7- Tout dépannage et ravitaillement par véhicule en marche est interdit. Ravitaillements autorisés lors des 1^{ère} et 2^{ème} étapes jusqu'à 20 km de l'arrivée. Pas de ravitaillement pour la 3^{ème} étape
Toute aide aux coureurs ne pourra s'effectuer que du côté droit de la route et derrière le coureur après que ce dernier ait mis pied à terre. Les coureurs ne pourront recevoir de ravitaillement que dans les zones prévues par l'organisateur. Hors de ces zones ils seront sanctionnés. Les véhicules suiveurs sont couverts par leur propre assurance. En cas d'échappée ou de lâchage, le drapeau rouge étant sorti aucune voiture ne devra dépasser celle du directeur de course ou de son adjoint sans l'autorisation de ces derniers.

- 8- Il est interdit de : se laisser entraîner par des engins à moteurs, poussettes et rétro poussettes, prises d'appuis quelconque. Tout coureur surpris dans ces conditions sera mis hors course immédiatement par les commissaires. Toute entente entre les équipes est interdite et sanctionnée

- 9- Aucun coureur abandonnant ne peut prétendre, à moins d'un accident corporel, monter à bord d'une voiture suiveuse homologuée par l'organisateur. Par contre, le camion balais prendra à son bord les coureurs hors d'état de continuer par leurs propres moyens, et les coureurs devront remettre leur dossard, au chauffeur de ce véhicule.

- 10- A l'issue de chacune des étapes, tout coureur confirmé premier se verra attribuer le maillot de leader et devra se rendre obligatoirement au podium et assister au protocole pour sa remise (et à la réception qui suivrait éventuellement)
Les inscriptions sur les maillots de leader ne doivent pas être recouvertes ou escamotées à aucun moment



11- Les commissaires désignés ont pouvoir de l'application du règlement.
Ils pourront délibérer à huis clos, prononcer des pénalités et amendes jusqu'à y compris la mise hors course.
Les commissaires sont également tenus de faire respecter le règlement concernant les véhicules suiveurs.

12- Les décisions importantes des commissaires seront communiquées au directeur de course.

13- L'organisation des BOUCLES CYCLISTES D'OLLIOULES fournira au niveau des courses :

Une voiture ouvreuse	Des signaleurs sur les 3 étapes	Des Motards civils
Une voiture balai	Une ambulance	Deux voitures de commissaires

14- Selon les aléas ou circonstances du déroulement de l'épreuve (par mesure de sécurité), les commissaires après consultation du directeur de course décideront en commun de regrouper les coureurs attardés de plus de 10 mn sur le peloton (1^{ère} étape). Tout coureur dépassé par le peloton lors de la 2^{ème} étape, devra rendre son dossard au podium, (Seront pris en compte : Les conditions météo et le déroulement de l'épreuve).

Les carrefours seront assurés par des signaleurs revêtus d'un vêtement jaune fluorescent et par les agents de la police municipale du Beausset et d'Ollioules.

Tous les passages d'îlots directionnels doivent être contournés par la droite.

Un non respect de la sécurité sera sanctionné par une mise hors course.

A l'arrivée de chaque étape, une déviation des voitures des directeurs sportifs sera mise en place.

15- Les réclamations concernant les étapes seront reçues par les commissaires suite aux arrivées du jour.
Celles concernant le classement final dans les 48 heures suivant la fermeture du contrôle d'arrivée.
Chaque réclamation sera accompagnée du dépôt de la somme 20€ prévue actuellement par le comité directeur.
Le droit de réclamation n'appartient qu'aux licenciés directement intéressés.

16- **CLASSEMENT**

a) **CLASSEMENT GENERAL (aux temps) (En cas d'égalité, c'est la place de la 3^{ème} étape qui départagera les coureurs)**

b) **Récompenses pour chacune des étapes**

Coupes et bouquets seront offerts aux vainqueurs de chacune des étapes.

Maillot de leader sponsorisé par le cycle OKI BIKE

c) **Récompenses classement général**

En nature pour les 10 premiers de chaque catégorie.

17- Les frais de déplacements aller – retour sont à la charge des participants sur les 3 épreuves.

18- Les pilotes de voitures ou de motos qui ne respecteront pas les consignes de courses et enfreignant le règlement se verront retirer leurs accréditations.

19- Le fait de participer aux BOUCLES CYCLISTES D'OLLIOULES, implique l'adhésion complète du présent règlement.



* Selon disponibilité



Boucles d'OLLIOULES

Samedi 5 avril



Wifolep



Catégories 1-2-3
1^{ère} étape

Souvenir Jean SAVY

Routière de 70 km

Départ 1^{ère} et 2^{ème} catégories Complexe sportif : 12h30

Départ 3^{ème} catégorie Complexe sportif : 12h32

Arrivée le Castellet village : 14h15

Arrivée ;
Le Castellet village

Départ :
Ollioules

Départ : Ollioules – Complexe sportif

DN8 – route des gorges

St Anne d'Evenos - Le Beausset - Le Brûlat - Le Camp – D2

Signes – D2 – Méounes – D554 – D202 – Signes – D2

Le Camp – D26 – LeBrûlat – Montée du chateau

Arrivée : Castellet village

Vélo club OLLIOULAIS

Boucles d'OLLIOULES 2014

Club :

Mail :

Tarifs

	NOMS	Prénoms	Catégories 1 - 2 - 3	Sans repas	Avec repas
1				30	42
2				60	84
3				90	126
4				120	168
5				150	210
6				180	252
7				210	294
8				240	336
9				270	378
10				300	420
11				270	462
12				300	504



SAMSUNG

Des valeurs qui nous rassemblent !

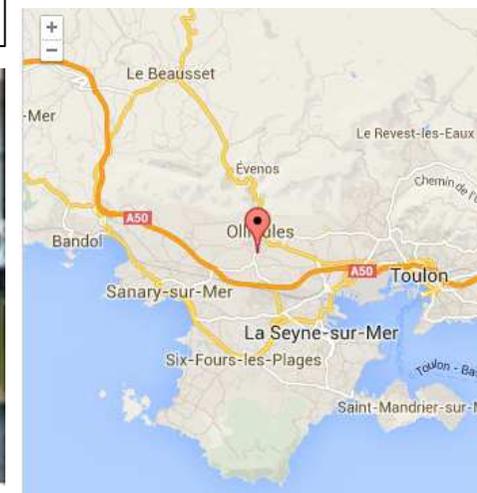
Boucles cyclistes d'OLLIOULES 2014

Inscription :

Mme Lucienne BERNARD
131, chemin de la Carrerade
Quartier le Lançon
83110 SANARY sur mer

Tel : 04 94 74 50 47 – 06 62 62 38 85 – vcollioulais@bbox.fr

Chèque à l'ordre de :
Vélo Club OLLIOULAIS



Boucles d'OLLIOULES

Samedi 5 avril



Wifolep



Catégorie GS

Souvenir Jean SAVY

Routière de 60 km

Départ fictif Ollioules complexe sportif : 12h33

Départ réel lancé : Sortie le Beausset

Arrivée Le Castellet village : 14h30

Arrivée :
Le Castellet village

Départ réel :
Le Beausset

Départ fictif :
Ollioules

Départ fictif : Ollioules – Complexe sportif –

DN8 route des gorges - St Anne d'Evenos –

Départ réel Km 10 : Le Beausset - Le Brûlat - Le Camp – D2

Signes – D2 – Méounes – D554 – D202 – Signes – D2

Le Camp – D26 – LeBrûlat – Montée du chateau

Arrivée : Castellet village

Vélo club OLLIOULAIS

Boucles d'OLLIOULES 2014

Club :

Mail :

	NOMS	Prénoms	Catégorie GS	Samedi 5 avril Tarif	
1				14	
2				28	
3				42	
4				56	
5				70	
6				84	
7				98	
8				112	
9				126	
10				140	
11				154	
12				168	



SAMSUNG

Des valeurs qui nous rassemblent!